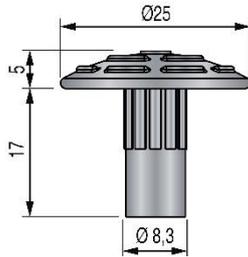
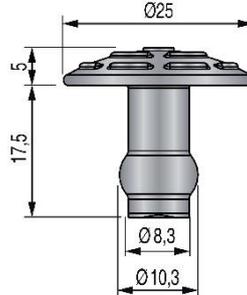


FT463 – Clous podotactiles – DINACLOU*Modèle à sceller**Modèle à frapper
(sans scellement)**Vue de dessus***Descriptif**

Clous podotactiles en métal destinés à créer une B.E.V. (Bande d'Éveil de Vigilance), de manière à alerter les personnes non-voyantes ou malvoyantes de l'imminence d'un danger (escalier, quai...).

Les clous à eux seuls ne permettent pas d'assurer un contraste visuel avec le sol (ou le revêtement de sol) adjacent à la BEV. Ils doivent être mis en œuvre sur une bande elle-même contrastée avec le sol (ou le revêtement de sol) adjacent à la BEV.

Fixation : à sceller ou à frapper, selon le modèle.

Domaine d'emploi

- Modèles à sceller :
 - Usage en extérieur uniquement (lié à la colle ou au scellement chimique utilisé).
 - Usage sur tous supports (sauf verre et enrobé).
- Modèles à frapper :
 - Usage en intérieur et en extérieur.
 - Usage sur tous supports sauf cassants (verre, ardoise...).
 - Pose possible sur revêtement rigide ou moquette aiguilletée d'épaisseur 6mm maximum.
 - Pose possible sur moquette tuftée d'épaisseur 10mm maximum.

Trafic intense piéton.

Matières

Selon modèle :

- Acier zingué
- Inox passivé (nuance 304)

Références

Modèle	Matière	Conditionnement	Référence
À sceller	Acier zingué	Sachet de 250 clous	10 22 56D
	Inox		10 22 57D
À frapper	Acier zingué		10 22 58D
	Inox		10 22 59D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Conformité au regard de la norme NF P98-351 d'août 2021	Toutes les références ci-dessus sont conformes et permettent de créer des BEV (Bande d'Éveil de Vigilance) conformes à la norme NF P98-351 d'août 2021.
Nombre de clous à prévoir	<ul style="list-style-type: none">• Compter 149 clous par mètre pour une bande de 40 cm de large.• Compter 216 clous par mètre pour une bande de 60 cm de large.

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

Modèles à sceller :

- Positionner le **gabarit de perçage réf. 10 22 54D** (cf. § Options) selon les recommandations de la norme NF P98-351 (août 2021) et de la réglementation en vigueur.
- Le maintenir en position à l'aide par exemple d'adhésif PVC orange.
- Percer à travers le gabarit à l'aide d'un foret béton Ø 10 mm.
- Retirer le gabarit et aspirer soigneusement chacun des trous.
- Si besoin, décaler le gabarit en le repositionnant en face des trous déjà percés et en faisant bien attention de ne pas générer de décalage dans le sens de la largeur de la bande.
- Répéter toutes ces opérations autant de fois que nécessaire.
- Remplir les trous de **scellement chimique bi-composant réf. 14 04 000** (cf. § Options) jusqu'à environ 1 cm du bord à l'aide du **pistolet pour cartouches réf. 36 29 540** (cf. § Options).
Ne pas encoller tous les trous d'un coup. Se référer au temps de travail donné par la fiche technique de la colle ou du scellement chimique utilisé (cf. § Options).
- Enfoncer les clous dans les trous.
- Laisser sécher avant de remettre en service (temps variable selon la colle structurale ou scellement chimique utilisé, l'hygrométrie et la température).

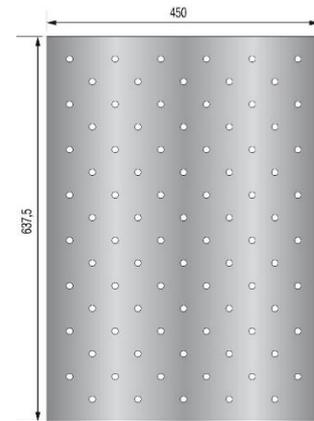
Modèles à frapper :

- Positionner le **gabarit de perçage réf. 10 22 54D** (cf. § Options) selon les recommandations de la norme NF P98-351 (août 2021) et de la réglementation en vigueur.
- Le maintenir en position à l'aide par exemple d'adhésif PVC orange.
- Dans le béton, percer à travers le gabarit à l'aide d'un foret béton Ø 10 mm.
- Dans les autres matériaux, réaliser un essai de manière à déterminer le bon diamètre de perçage : une fois enfoncé, le clou ne doit pas bouger quand il est sollicité avec le pied, puis percer à travers le gabarit à l'aide du foret au diamètre adéquate choisi.
- Retirer le gabarit et aspirer soigneusement chacun des trous.
- Si besoin, décaler le gabarit en le repositionnant en face des trous déjà percés et en faisant bien attention de ne pas générer de décalage dans le sens de la largeur de la bande.
- Répéter toutes ces opérations autant de fois que nécessaire.
- Enfoncer les clous dans les trous avec un **maillet anti-rebonds réf. 36 32 010** (cf. § Options).
- Remise en service immédiate.

Options

Gabarit de perçage :

- Permet de réaliser des bandes de 40 ou 60 cm de large et de percer jusqu'à 88 trous Ø10,5 mm à la fois, en respectant les écartements imposés par la norme NF P98-351
- En acier galvanisé
- Réf. 10 22 54D



Pistolet métallique pour cartouches :

- Équipé d'un système de démultiplication de force permettant un écoulement homogène du produit même sur cartouche haute densité
- Aiguille de débouchage de buses intégrée
- Poignée rotative à 360° pour faciliter l'accès aux espaces réduits
- Pour cartouches jusqu'à 310 mL
- Poids : 650 g
- Réf. 36 29 540



Scellement chimique bi-composant :

- A base de résine polyester sans styrène
- Cartouche de 300 mL
- Permet de coller environ 150 clous
- Réf. 14 04 000



Maillet anti-rebonds :

- Tête lestée pour une frappe franche
- Poids total : 750 g
- Réf. 36 32 010



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03